

Revue de presse

Les Clos du Loiret



FAY-AUX-LOGES

Des repas préparés pour les sans-abri

Ouverte depuis 2015 dans la zone d'activité des Loges, la Section d'initiation et de première formation professionnelle de l'IME Clos Saint-Martial, qui accueille des adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, a engagé une action solidaire avec l'association orléanaise « Les Mains Tendues ».

Dans le cadre de l'atelier cuisine qui se déroule chaque mardi matin, Meltem, Mathéo, Clément et Lenny, encadrés par



SOLIDARITÉ. Les jeunes ont tendu la main aux sans-abri.

Audrey, éducatrice et Yanny, stagiaire ont préparé cinquante repas froids, de l'entrée au dessert (salades composées, cakes sautés et crêpes).

Ils ont ensuite été remis à Jérôme Schenck, l'un des membres fondateurs de l'association, pour les distribuer le soir même, aux sans-abri lors des maraudes effectuées par des bénévoles. Une belle initiative pour les jeunes qui avaient à cœur de se mobiliser pour les personnes en difficulté. ■

LORRIS

De nouveaux aménagements au Clos-Roy

L'inauguration du parvis du Foyer de Vie « Le Clos Roy » s'est déroulée mercredi 2 juin en présence des élus locaux et départementaux. En effet, les résidents du Clos-Roy rencontraient des difficultés : le terrain devant le Foyer de vie, où s'exercent les activités de menuiserie et de couture, était en terre et la pluie rendait le terrain boueux et impraticable.

L'opération du parvis du Foyer de vie a consisté en la pose de 300 m² de béton désactivé. Il est couvert d'une rosace en carrelage et la voie, qui traverse l'établissement et longe le parvis, d'un enrobé. Le tout pour une somme de 24.000 € TTC dont 50 %



Les résidents du Clos Roy réunis devant le foyer de vie.

sous forme de partenariat mécénat par Fabrice Dosias, président de l'entreprise de Travaux publics Vauvelle et 50 % par le budget de l'établissement aidé par des dotations du Conseil départemental.

Aujourd'hui le foyer est plus facile d'accès et accueillant et le déchargement des véhicules est facilité.

Cet espace est protégé par

d'énormes pots de fleurs de toutes les couleurs qui rendent le lieu attractif et agréable. Les résidents de l'atelier jardin ont contribué à la décoration du parvis en plantant les végétaux dans les pots. Un don de plantes a été fait par l'ESAT de Dampierre-en-Burly.

À la fin de la cérémonie, l'association des résidents a présenté les ouvrages réalisés par l'atelier bois et l'atelier cartes. Il s'agissait de cartes personnalisées et de dessins ainsi que de magnifiques stylos en bois réalisés sur place par les pensionnaires du centre que l'on peut se procurer et dont les fonds vont à l'association.

Pratique. Contact : Estelle Fribault 02.38.89.85.85.

■ LORRIS

La maison de santé inaugurée

Pari risqué mais pari gagné à 90 % (un médecin fait défaut) pour la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Lorris qui a été inaugurée samedi.

Cette construction est le résultat d'une action collective menée par les acteurs du territoire. Guy Bailleul, président de la communauté de communes du canton de Lorris, a évoqué la genèse du projet tout en rappelant les objectifs de cette structure : maintenir et développer l'offre de soins, modifier et perfectionner les conditions d'exercice des professionnels de santé.

Neuf professionnels dont deux médecins

Les élus communautaires s'étant engagés à trouver une alternative endiguant la désertification médicale, l'engagement de la construction de la MSP a été classé prioritaire.

Le GCSMS (Groupement de coopération sociale et médico-sociale) était char-



AFFLUENCE. La MSP a été inaugurée, samedi, avec de nombreux élus qui ont visité les locaux.

gé de constituer un groupe de professionnels pour intégrer les locaux. Pour l'euro symbolique, la commune de Lorris a mis à disposition de la com-com le terrain, relativement proche du bourg, accessible à pied, en voiture et avec des places de parking (ceux de l'école, la salle polyvalente et bientôt un

complexe sportif intercommunal).

D'une surface de 447 m², la MSP dispose de huit locaux professionnels, un studio pour un étudiant (le docteur Philippe Lallemand, coordinateur du projet, est formé pour encadrer des étudiants en médecine générale), une salle de réunion, de salles

d'attente et de vastes couloirs.

Actuellement, la MSP accueille neuf professionnels : deux infirmières, deux médecins généralistes, une sage-femme, une kinésithérapeute, une pédicure-podologue, une ostéopathe et une psychologue clinicienne psychanalyste.

Le président a eu une pensée pour l'ancien maire de Lorris, Jean-Paul Godfroy : « On lui doit une fière chandelle. » Clara, sa petite fille, était aux côtés des officiels lors du coupage du ruban. ■

Gaëlle Carré-Vasseur

Le financement. Coût total (englobant honoraires de l'architecte et le réseau) : 946.371 € (dont 778.722 € de travaux).

Région (CPER) : 43.000 € ; Contrat de pays Gâtinais : 189.274 € ; État et FEDER : 301.000 € ; conseil départemental : 75.000 € ; communauté de communes : 338.974 €. ■

La section professionnelle Le Clos Saint-Martial recherche des partenariats



Les jeunes participent aux actions de Bouchons d'amour. Ils apportent leur pierre à l'édifice. © Droits réservés

La section d'initiation et de première formation professionnelle Le Clos Saint-Martial, installée dans la zone d'activité des Loges, accueille vingt jeunes en situation de handicap pour lesquels des éducateurs techniques et spécialisés accompagnent leur projet de vie adulte.

Favoriser l'inclusion

Dans le cadre de cette démarche, la structure recherche des partenariats avec des entreprises dites « du milieu ordinaire », afin de permettre à ces adolescents en phase d'apprentissage d'acquérir des compétences en immersion dans le milieu professionnel. Soit en confiant aux jeunes des activités de sous-traitance comme de la mise sous pli ou du conditionnement, soit en leur proposant des stages collectifs accompagnés qui leur permettraient de participer à une mission de travail concrète.

L'objectif de la section Le Clos Saint-Martial est de favoriser l'inclusion et de développer chez ces futurs adultes des compétences professionnelles au travers d'ateliers (lingerie, espaces verts, cuisine, réfection de meubles et création d'objets en bois). L'établissement propose également une activité de conditionnement en partenariat avec l'association Bouchons d'amour. Le bien-être et l'épanouissement des jeunes sont aussi des priorités.

Contacts. 02.38.46.83.01 ou sjfp@ime-stmartial.org

Plus d'une tonne de bouchons



Les bouchons ont été acheminés à l'association les agents communaux. © Droits réservés

Mobilisation Au total, à Fay, 1,2 tonne de bouchons ménagers, alimentaires ou encore cosmétiques a été collectée en un an, au profit de l'association Bouchons ça roule 45. Le fruit d'une belle mobilisation des habitants qui disposaient de cinq points de dépôt et des commerçants qui ont aussi participé. Sans oublier les jeunes de l'institut médico-professionnel le Clos Saint-Martial qui ont fabriqué les récipients avec des palettes en bois. Une démarche à la fois solidaire et écologique, qui favorise le tri sélectif. La collecte permettra à l'association de réaliser des projets en faveur des personnes en situation de handicap.



Transition vers l'autonomie au Clos-Roy

Un centre de vie moderne à Lorris

Après plusieurs mois de travaux, au Clos-Roy à Lorris, voici que la construction des nouveaux bâtiments se termine, dans l'enceinte de l'établissement. Elle fait suite à la rénovation du Foyer Saint-Paul, sur la place du Mail. Dans ce dernier, huit pensionnaires logent déjà depuis quelque temps.

Le but de toute cette restructuration du centre de vie du Clos-Roy est d'offrir une vie décente aux pensionnaires, ce que ne permettaient plus les anciens locaux, dans l'état actuel.

En effet, les quarante personnes vivaient dans le château, dans des conditions de promiscuité, pas vraiment idéales. Qui accepterait de vivre toute une vie dans de telles conditions ? Le handicap ne doit pas ôter le droit à une vie décente.

Un projet pédagogique moderne

Mais, comme l'explique le directeur Daniel Dubreucq, il n'est pas question de restructurer uniquement les locaux. Il faut profiter de l'occasion pour faire tout un projet qui est à la fois matériel et pédagogique, le premier étant alors adapté en fonction du second.

C'est pourquoi l'élaboration du projet devait impérativement être le fruit d'un travail collectif, impliquant personnel et pensionnaires. Chacun a pu discuter, donner son point de vue, afin de mettre sur pied un ensemble très cohérent.

L'idée est de permettre à chacune des pensionnaires d'acquérir un maximum d'autonomie, en fonction de ses possibilités. Bien sûr, il ne s'agit pas de les livrer à elles-mêmes, mais qu'elles utilisent leurs capacités physiques et mentales pour construire leur vie.

Cela commence avec le logement. Chaque pensionnaire aura sa propre chambre, avec salle de bain. Bref, un vrai « chez-elle ». Mais dans chaque bâtiment, il reste un espace commun, qui va leur permettre de se retrouver ensemble, de se préparer un repas ensemble lorsqu'elles le souhaitent.



Il ne faut en aucun cas remplacer la promiscuité par l'isolement et la solitude. Elles pourront donc bénéficier de leur chambre personnelle, mais aussi vivre ensemble lorsqu'elles le voudront.

Une autonomie bien encadrée !

Les chambres sont toutes dans des styles différents : taille, peinture, style moderne ou rustique... Et chacune d'elle a retenu sa future chambre depuis longtemps. Ce fut d'ailleurs tout un travail pédagogique, savamment mené par toute l'équipe.

Il faut également penser qu'une vie se compose d'un temps de travail. Tandis que certaines vont à

l'atelier, comme c'est déjà le cas actuellement, d'autres ont besoin d'un encadrement plus important. Des salles de travail individuelles et d'évolution corporelle sont prévues pour elles.

Ces nouveaux locaux devraient progressivement être aménagés et habités pendant le mois de janvier. Une nouvelle vie va alors se mettre doucement en place dans le Clos-Roy, donnant une plus grande place à la personne et la personnalité de chaque pensionnaire.

Mais des travaux vont également avoir lieu dans le château, car un certain nombre d'entre elles habiteront ensuite dans les chambres qui vont y être aménagées. Il y aura également les bureaux administratifs. Pendant ces tra-

vaux, certaines pensionnaires devront trouver un logement provisoire dans des salles initialement destinées à d'autres activités. Mais, en 1996, tout rentrera dans l'ordre.

Cette nouvelle étape est la suite logique de l'intégration des pensionnaires à la vie locale. Un gros travail pédagogique leur permet, depuis plusieurs années, d'être des Lorriçoises à part entière. Elles sortent en petits groupes, voire individuellement pour celles qui le peuvent, faire leurs courses ou simplement de se promener. C'était une première étape vers une liberté d'action adaptée à chaque cas. Elle trouvera son plein épanouissement avec cette nouvelle structure.

Philippe Forest.

Michel Beaubois succède à Alain Démergers

Du changement au Clos du Loiret

«Le président de l'année 2000 est donc chargé de dire au revoir au président des années 80-90». C'est en ces termes que Michel Beaubois, nouveau président de l'association des Clos du Loiret, rendait hommage à Alain Démergers, président-fondateur de l'association (créée à la suite d'une décentralisation) depuis 1988.

Démissionnaire en octobre 1999 pour raison de santé, Alain Desmergers restera aux dires de tous, comme «le pionnier» qui a amené l'association à ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Avec le clos St-Martial d'abord, à Châteauneuf, et son Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD), qui peut accueillir sur l'année une dizaine d'enfants de 3 à 16 ans ayant des difficultés intellectuelles avec ou sans troubles associés. Huit salariés travaillent dans ce service (chef de service, psychomotricienne, orthophoniste, psychiatre, psychologue, éducatrice spécialisée) pour un équivalent temps plein de 1,5. Toujours au Clos St-Martial, l'Institut Médico-Educatif (IME), avec ses 48 places en externat et en internat aménagé, accueille des enfants de 6 à 14 ans ayant des difficultés intellectuelles avec ou sans troubles associés et emploie 50 salariés pour un équivalent temps plein de 25.

Respect et modernité au Clos-Roy

À Lorris, depuis 1981, le Clos-Roy accueille des adultes à partir de 18 ans. Ils sont 44 résidents à bénéficier d'un accompagnement individualisé, du respect de leur individualité, d'encouragement à l'autonomie, de projet de vie individualisé, d'activité de jour et de «la vie chez soi». Depuis



Souvenir de Lorris...



Des pensionnaires très attentifs à ce changement de président

87, la mixité est entrée dans l'établissement. Alain Desmergers et son équipe se sont battus pour obtenir et imposer ces moyens d'action. Comme le dira Michel Beaubois, et bien qu'il l'ait peu connu, «J'ai quand même eu le temps de repérer quelqu'un qui a une grande connaissance du secteur social, quelqu'un qui sait écouter les autres et, qualité rare, quelqu'un qui sait déléguer ses pouvoirs».

Jacqueline Deroin, vice-présidente et «mémoire» de l'association (dit Michel Beaubois) vint ensuite rendre un hommage rempli d'émotion à Alain Démergers, «président de contact, proche des hommes, sachant entendre et comprendre, reconnaissant chacun dans son rôle, sans entamer les règles d'une gestion rigoureuse dont l'association est garante, toujours soucieux de sa vocation : l'accueil, le bien-être et l'évolution des personnes qui nous sont confiées.

Ils étaient très nombreux, vendredi soir, à ce rendez-vous : Guy Parmentier, conseiller général et représentant en cette qualité le principal financeur des Clos du Loiret. Hervé Lagache, maire de Lorris, les membres du conseil d'administration, le personnel et les pensionnaires du Clos-Roy. Demeurant président d'honneur, Alain Démergers, très ému par ces témoignages d'amitié, assura qu'il



Alain Démergers, Michel Beaubois et Jacqueline Deroin

garderait un souvenir très fort de toutes ces années passées aux Clos du Loiret, à écouter ses collaborateurs et à mener son travail à bien. Michel Beaubois lui est entré dans l'association en 1997. Il lui reste maintenant de nouveaux projets à réaliser, notamment l'extension du Clos-Roy à 65 places, un accueil pour les personnes âgées (la pensionnaire la plus âgée a 58 ans et la limite est

actuellement fixée à 65, l'accueil jusqu'en fin de vie fait actuellement défaut), et un accueil de jour.

Michel Beaubois précise que tous les administrateurs sont bénévoles et, c'est suffisamment particulier pour être signalé, ne sont pas directement touchés par le sujet.

T.T.

A Lorris, en présence de nombreuses personnalités,

M. Jacques JUILLET, préfet de la Région Centre A INAUGURÉ L'INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DU "CLOS-ROY"

« Le préfet se doit d'apporter son soutien à des expériences tentées et réalisées mais aussi à ses responsables dont il devine les obstacles vaincus. » Ces paroles d'encouragement servaient de conclusion, mardi matin, à Lorris, à l'allocution prononcée par M. Jacques Juillet, préfet du Loiret, préfet de la région Centre, qui venait de présider l'inauguration de l'Institut médico-pédagogique du « Clos-Roy ».

Accueilli, vers 11 h. 30, par les entourés de nombreuses personnalités dirigeantes de l'établissement et par les, fut d'abord invité à couper le ruban tricolore placé devant l'entrée de l'Institut. Une fillette « Les Foyers », le préfet, qui était principale de l'Institut. Une fillette

lui tendit les ciseaux et vit son geste récompensé par une touchante accolade du représentant des Foyers ouverts.

Dans l'un des salons, un premier discours fut prononcé par M. le chanoine Barthelemy, président de l'Association « Les Foyers ». Devant les autorités conviées à cette manifestation importante, il mit en évidence, avec beaucoup de foi dans ses propos, la beauté de l'œuvre qu'il sert lui-même admirablement. Il rappela les propos de Mme Michenet, directrice et insista sur la valeur de chaque mot.

Cette maison est destinée à accueillir et à garcir à vie 40 filles de 18 à 20 ans. Le premier but recherché est qu'elle devienne « leur maison de vie ». Après la disparition de leurs parents, les filles et les autres continuent à vivre dans « leur » foyer.

Une équipe pédagogique est chargée d'étudier, au départ, chacun des cas admis. Il s'agit ensuite de développer les possibilités. Le premier objectif est la « prise en charge » de la tenue de la maison par les pensionnaires « elles-mêmes. Parallèlement, sont menées la rééducation psychomotrice et l'apprentissage des techniques de relations sociales.

étaient au travail et certaines jeunes filles répondirent aux marques de gentillesse de leurs aînés par des cris et des sourires qui émurent.

L'état des lieux — remarquables de propreté — impressionna le préfet qui s'attarda également, ici et là, pour suivre certains travaux et certains jeux effectués sous la surveillance de monitrices spécialisées qui furent chaleureusement complimenter.

Après avoir parcouru toutes les salles, toutes les dépendances fraîchement aménagées, M. Juillet et les personnalités se retrouvaient dans le salon où un cocktail allait être servi. Auparavant, se pressa l'ent à prendre la parole pour exprimer ses remerciements à M. le chanoine Barthelemy « dont le remarquable exposé des soucis de son œuvre m'ont l'assistance au fait des problèmes de l'enfance inadaptable ». Il adressa ensuite ses félicitations à Mme Michenet et à Mme Jaffuel qui contribuèrent avec tant de courage et d'abnégation, à la réalisation de l'Institut.

M. Juillet évoqua ensuite la solidarité humaine à laquelle on doit penser lorsque l'on accomplit une tâche, quelle qu'elle soit. Il souligna la valeur de la mission acceptée

